



C'est dans une ambiance solennelle, et en présence de nombreux participants, qu'a eu lieu la cérémonie du 14 juillet 2019. Compte tenu de la vigilance à observer en ces temps de canicule, les Sapeurs Pompiers d'Ollioules, mobilisés pour la surveillance de l'ensemble des massifs forestiers, ont participé au défilé en formation réduite. Ils étaient accompagnés par les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêts d'Ollioules, de la Réserve Communale de Sécurité Civile et des militaires du 519ème GTM. Le cortège, emmené par la Lyre Provençale d'Ollioules sous la direction de Thomas Righi, est parti de la place Marius Trotobas avec les porte drapeaux, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, Miss Ollioules, pour rejoindre les autorités sur le parvis de l'Hôtel de Ville et le public et se diriger vers les monuments aux morts place Paul Lemoyne.

Le maître de cérémonie, Jacques Thimoléon, adjoint au maire-honoraire, a invité les nombreux participants à prendre place devant les monuments. A l'arrivée des autorités Monsieur le Maire Robert Bénéventi a salué le peloton du 519ème GTM aux côtés du représentant du Colonel Duval, commandant du 519ème GTM qui pour la circonstance participait au défilé à Paris.



Monsieur le Maire Robert Bénéventi dans son discours a remercié, les élus Ollioulais, Mme Laetitia Quilici, vice présidente du Conseil Départemental, représentant le président Marc Giraud, M Calussi, adjoint au maire du Beausset, le Colonel Leguay vice président du Comité de Bandol de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, les autorités civiles et militaires pour leur présence ainsi que les porte-drapeaux, les membres du comité d'entente des associations patriotiques, et les enfants du Conseil Municipal des jeunes aux côtés de Miss Ollioules. Il a souligné toute la qualité des musiciens de la Lyre Provençale d'Ollioules qui ont ponctué la cérémonie avec des musiques choisies pour la circonstance. Le premier magistrat a

également rappelé l'attachement de la France à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen et à la République. "[...] Commémorer 226 ans après le 14 juillet 1789, c'est rappeler notre attachement à l'Histoire, à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, qui inspira de nombreuses démocraties dans le monde. C'est souligner notre attachement à la République qui vit le jour en 1792. C'est rappeler que la nation Française a fait de cette date, depuis le début de la IIIème République sa fête nationale, sous l'impulsion de Jules Ferry alors président du Conseil. Une fête que nous célébrons avec ferveur y compris à l'heure de la construction européenne [...]" . Il a rappelé toute l'importance que l'on doit accorder à la devise républicaine Liberté Egalité, Fraternité en soulignant que de nombreux pays rêvaient de pouvoir l'appliquer. Evoquant les cérémonie qui se sont succédées, il a évoqué une belle page de l'histoire de la commune d'Ollioules, le 14 juillet 1945, premier 14 juillet d'une liberté retrouvée ou les valeurs de la République régnaient à nouveau sur le sol Français. M Bénéventi a aussi exprimé "son fervent soutien aux forces de l'ordre indiquant que si quelqu'un touchait un policier, il touchait aussi la France et qu'il fallait condamner notamment les slogans ignobles entendus lors de manifestations mais aussi tous les actes d'agressions envers des policiers. Les forces de l'ordre sont au service des citoyens et doivent être respectées, soutenues et encouragées."



Aux côtés du représentant du 519ème GTM, le premier magistrat de la commune a procédé au dépôt des gerbes; Mme Quilici a déposé une gerbe avec M Tognetti, conseiller départemental suppléant. Puis ce fut et le Colonel Leguay, au nom de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, les enfants du CMJ avec leur maire Baptiste Brignano, le Comité d'Entente des associations patriotiques Ollioulaises et Miss Ollioules au nom du Comité Officiel des Fêtes. Après avoir ravivé la Flamme du Souvenir, Monsieur le Maire et les représentants des autorités civiles et militaires ont salué les porte-drapeaux.

Puis tous les participants ont été invités à partager le verre de l'amitié dans les jardins du foyer des anciens Maurice Castellan.

[Plus de photos](#)

[](#)